

DECLASSIFIED AND RELEASED BY  
CENTRAL INTELLIGENCE AGENCY  
SOURCES METHODS EXEMPTION 3B2B  
NAZI WAR CRIMES DISCLOSURE ACT  
DATE 2006

IP

VIA: Air  
SPECIFY AIR OR SEA POUCH

DISPATCH NO. OBBA-221

CLASSIFICATION

TO : Chief, WE  
FROM : Chief of Mission [ ]  
SUBJECT: GENERAL.

DATE: 18 March 1953

SPECIFIC Transmittal of Old Files

documents listed below, which have been on file at the [ ]  
are being returned herewith to Headquarters for retention or  
appropriate disposition:

1. "Final Report on the Case of Walter Friedrich SCHLEEMBERG"

2. "Menees Terroristes - Organisations ayant pour objet le  
sabotage des navires," dated 15 Nov 1939

Distribution:  
WASH - 3 (w/att)  
BRUS - 2  
twr

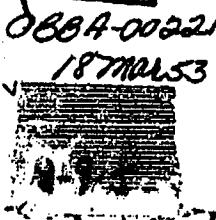
CS COPY

Att - "Menees Terroristes"  
**NOT SUITABLE FOR MICROFILM**

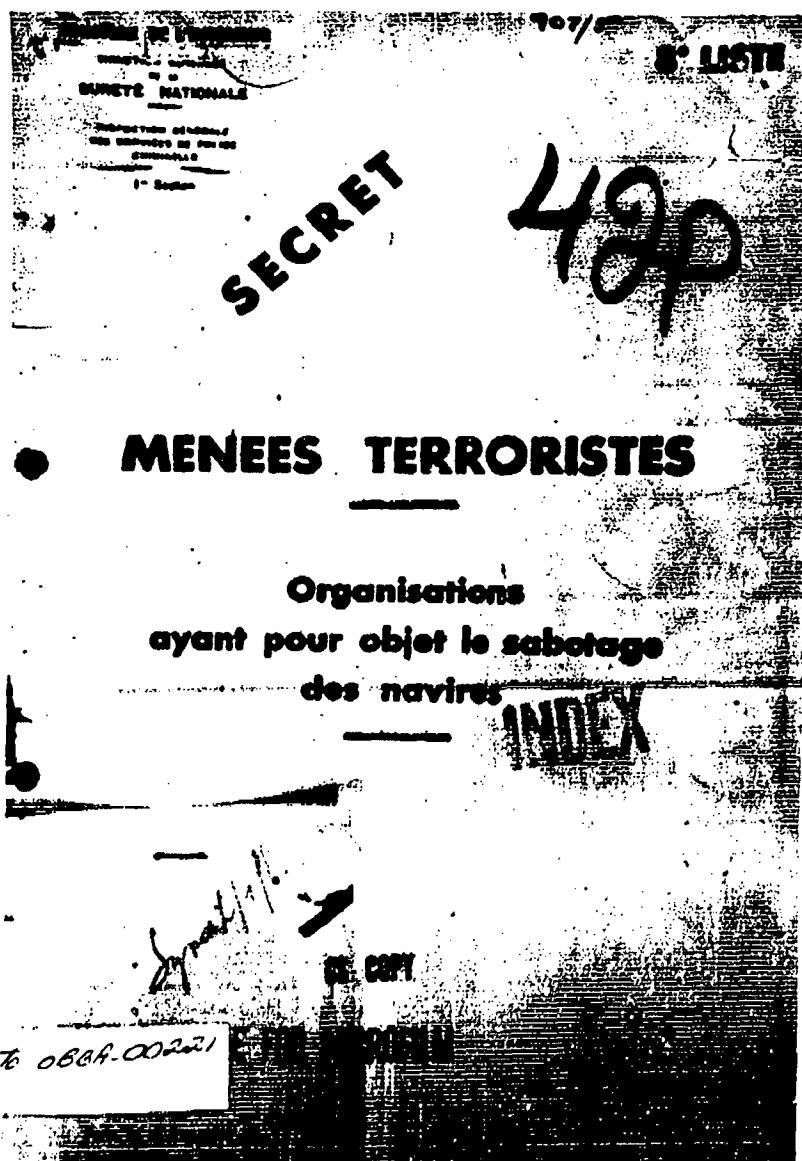
SHELF NSM

8-9-5

AMIC-PI	
PS	187
ABSTRACT	LINDAY



279-B



2799

**SECRET**

**EXPOSÉ**

d'une vaste enquête effectuée

par la Sureté Nationale

(Inspection Générale des Services de Police Criminelle)

accusant de plusieurs organisations

syndicale pour l'objet le sabotage de navires

15 NOVEMBRE 1939

**2800**

Post à 15 Novembre 1959

ORIGINES

1082

## Organisations Terroristes

La première des trois organisations à pour chef les nommés POTSCHE et BIESEN-MANN, tous deux ressortissants allemands. Son action criminelle a pour champ les ports des pays neutres.

Dès les premières recherches, il fut établi que les attentats étaient commis notamment contre des unités appartenant à la « HAMBURG AMERIKA LINE », et que les engins utilisés étaient déposés à bord des paquebots de cette ligne, à leur escale dans certains ports étrangers de grand trafic, comme ceux d'Anvers et de Rotterdam.

Les deux individus que nous venons de mentionner plus haut ont d'ailleurs connu des services de police françaises. Ils sont expulsés de notre territoire en raison de l'activité déployée par eux antérieurement à la présente enquête, et figurent sur la liste n° 2 des suspects de crimes terroristes.

POTSCHE (Waldemar) est né le 15 juillet 1892 à BAD-SCHMIEDERBERG (Allemagne). Il est de nationalité allemande. Il est expulsé de France par arrêté ministériel du 25 mai 1935, à nullité.

En 1931, alors qu'il résidait à Brême (Allemagne), POTSCHE a dirigé une section de marine de commerce affiliée à la 1<sup>e</sup> Internationale Ouvrière. Il fut également membre du Parti Social-Démocrate allemand, puis secrétaire du Parti Socialiste Ouvrier allemand.

Son activité syndicale et politique l'ayant rendu suspect aux yeux des autorités de son pays, POTSCHE s'enfuit d'Allemagne vers la fin de l'année 1933, pour se réfugier en Hollande. En 1934, il se fit à Anvers, où il consacre ses efforts à l'organisation d'un service de propagande dirigé contre le gouvernement allemand. Il adhère à différents syndicats ouvriers d'Anvers, et notamment à l'« INTERNATIONALE DES MARINS ET OFVIERS DU PORT ».

De lors, il lui est facile d'organiser avec intensité sa propagande anti-hitlérienne, soit par l'envoi de tracts en Allemagne, soit par des réunions tenues à bord des bateaux de commerce venant de ce pays.

Vers 1935, il devient le leader du groupement qui réunit les émigrés allemands à tendance communiste résidant à Anvers. Pendant la guerre civile en Espagne, l'activité de POTSCHE va prendre une nouvelle ampleur. Il charge de procurer des armes et de l'argent aux armées en lutte contre les troupes du Général Franco.

Il va par la suite épouser de plus en plus les doctrines extrémistes : POTSCHE, ressortissant allemand, devient le chef de la section du Parti Socialiste Révolutionnaire d'Anvers. Il prône la révolution mondiale prolétarienne, et, pendant quelque temps, provoque une tension politique en Europe. Il organise des actes de sabotage, qui, dans son esprit, doivent déorganiser le trafic maritime, amener des troubles, et susciter un climat favorable à une agitation de plus grande envergure.

POTSCHE est expulsé des Royaumes de Belgique et de Hollande.

3° à utiliser des engins à retardement, dont le dispositif consistant à allonger à temps, avec retardement d'explosion, est remplacé par un petit tube en cuivre, de 5 à 6 cm de longueur et 2 mm de diamètre, dont les deux extrémités libres permettent le passage de deux feuilles grises de papier parallèles qui jouent le rôle d'obturateur.

Le tube, probablement rempli d'acide sulfurique, est disposé au fond d'un petit papier contenant un mélange de sable et de chaux de potasse qui s'embrasera dès que l'acide aura réussi à traverser le papier.

4° à s'attaquer de préférence aux boîtes se trouvant en cage métal — la surveillance exercée en vue de leur sécurité étant alors réduite au minimum.

Une autre circulaire, en date du 21 avril 1943, émanant elle aussi du Ministère de l'Intérieur, mettait également en garde les services intéressés contre certaines méthodes de destruction pratiquées par les terroristes.

Sur ces dernières, on indiquait que les méthodes employées par les terroristes, et qu'il aurait difficile d'inscrire à bord d'un bâtiment sans utiliser l'aide des archives de contrebande. Ces engins utilisés sont souvent constitués par un récipient métallique, contenue le matériau explosif ou incendiaire (qualitativement ou quantité). Ce récipient est généralement recouvert d'une couche de fumage.

La mise à feu, parfois exécutée juste à l'ancrage, se fait ordinairement « à temps », c'est-à-dire à un moment pourtant être déclenché de plusieurs heures ou même de plusieurs jours de l'instant du dépôt de l'engin, soit au moyen d'un accrochage d'horlogerie, soit avec un appareil électrique spécial, dit « chronométrieur ». Il peut être également assurée par un dispositif dit « filigramme », qui remplace le déclencheur.

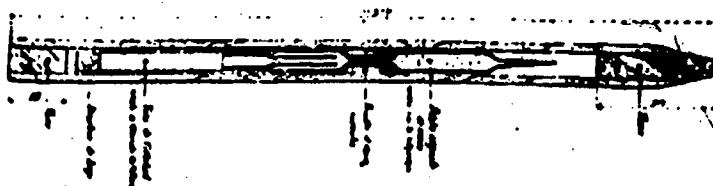
Le récipient peut avoir la forme d'une bouteille dite « Thermos », d'une balle de concert, etc.

On a rencontré notamment les utilisations :

1° de corps d'embalage, dont le tube, rendu inflammable par traitement chimique, entre en ignition par simple frottement;

2° de récipients rendus inflammables par immersion dans des liquides appropriés, qui leur donnent un aspect grisé et puanteur;

3° de pétard, de stiboglyphe, de crayons de musique « Valsay » (voie urinaire et ostéotomie), bleu ou rouge, renfermant à l'intérieur, d'une capsule contenant des lampes incandescentes;



L'engin ci-dessus a l'aspect extérieur d'un gros crayon ordinaire de bureau. Il ne ressemble à rien.

Sur l'épaisseur de ce crayon-ordinaire, se trouve un dispositif de petit appareil (voie urinaire). L'appareil, ayant touché le crayon de manière à causer à détruire la partie en verre de l'appareil, laisse cette partie si plate, cette partie du crayon va fond, le tout éclateuse violemment. L'explosion se produira entre 1 et 2 minutes, suivant la température.

- 5<sup>e</sup> de jets de pétrole pour enfant, dont les cadres sont remplis d'explosif;
- 5<sup>e</sup> d'haleine de gazogène, additionnée de substances explosives, échauffement par effet de l'échauffement lorsque les machines se mettent en marche;
- 6<sup>e</sup> de charges en plomb, dont la cavité est partagée en son milieu par un disque de cuivre souple. Une des cavités est remplie d'acide paracétal, et l'autre d'acide sulfurique. Lorsque le disque de cuivre a été frappé par les armes, ces deux corps entrent en contact et dégagent une chaleur intense qui entraîne les matières placées à proximités;
- 7<sup>e</sup> de fausses briquettes de charbon, contaminées par un explosif.

A

Les attentats qui font l'objet de notre enquête ne sont, en aucun sens, les manifestations de quelques esprits individualistes, agissant isolément et sans directives. Ils nécessitent des intelligences nombreuses dans les milieux touchant la vie maritime, et supposent des complots qui rendent les frontières permeables à l'action de leurs auteurs.

Nous allons voir qu'ils ont l'œuvre méthodique de trois grandes organisations, ayant chacune leurs chefs et leur zone d'action, possédant des buts bien définis, en liaison avec les éléments extrémistes de tous les pays.

Ces trois organisations sont :

- 1<sup>e</sup> l'association PÖTSCHI-BIESEMANN;  
2<sup>e</sup> l'association LAMBERT-SCHAAP;  
3<sup>e</sup> l'association LENEN-LUNIERE.



2804

Il se trouvait au Danemark le 1<sup>er</sup> février 1945. Vers la fin du mois d'avril suivant, il fut arrêté par la police allemande pour peut grande de faux monnaie. Il avait été, en effet, trouvé porteur d'un passeport luxembourgeois délivré au nom de MORATH (Friedrich), demeurant au Luxembourg.

Cédisage : photographies de POTSGI alias MORATH

Signalement : m. 65 - cheveux très clairs extrêmement courts gris - traits allongés généralement d'un lisseur.



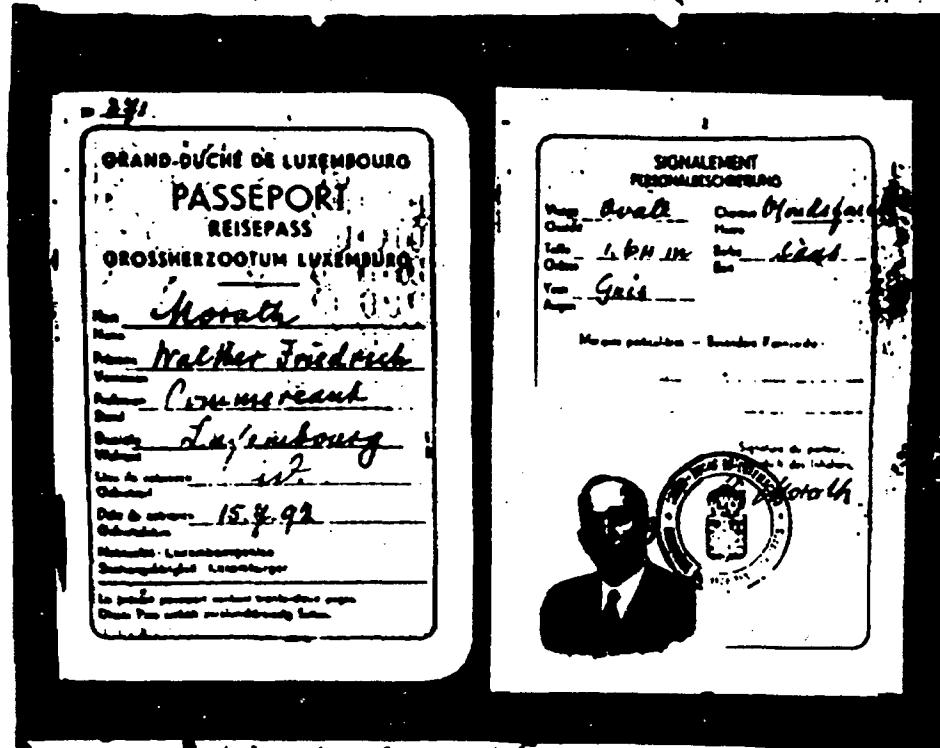
A la page suivante : reproduction de pages 1 et 2 du passeport luxembourgeois trouvé sur POTSGI

BIESMANN Leo Max alias LEBECK alias TISSIER Max est né le 1<sup>er</sup> mai 1893 à DÜMMELBACH Allemagne. Il est espion du Reichstag. Il fut un partisan fier de la cause nazie et nazi. BIESMANN fut un des derniers officiers allemands durant la guerre mondiale.



2805

2802



Voici mon signalement : 1 m. 78 — forte corpulence — calvitie totale, tempes — cheveux blancs — allure élégante.

Nous nous occupons également des individus qui sont en relations directes avec PUTNAB, et qui peuvent être considérés comme faisant partie de l'entourage de terrains qu'il dirige.

Personne à identifier.

MATRIEU (Emile-Pierre-Eugène), époux DE SCHAMM (Emile-Edouard), de nationalité belge, est né à TOLIXAY, le 15 juillet 1913. Il demeure à Willeghem-Antwerp, avenue Michel-Willem, n° 34b.

APEL (Karl-August-Albert) est né à HAMBURG (Allemagne), le 25 avril 1908; Allemand; marié. Il réside à Anvers, quai du Rhin, n° 30. Il est marié à MULLER (Catherine-Sophie).



BAENKE (Hans) est né à WANDERBECHE (Allemagne), le 20 février 1912. Il est célibataire, et exerce le métier de menuisier. Il demeure à Anvers, rue des Corrières, n° 2.



2807

14  
KLEIN (Géron) est né à 1912 à WILHELMSTADT (Allemagne). Il est officier dans l'armée de marine. Il débarqua dans le port d'Anvers, le 1er octobre 1944. Il est mort le 20 octobre 1944.



BASTRIEDERSEN (Andreas) est né à 1913 à WANNSE (Allemagne). Il fut enrôlé en 1933. Il fut enrôlé dans l'armée allemande à 1939. Il fut blessé à l'abdomen à l'automne 1944. Il fut transféré au STUTTGART (Allemagne), où il est décédé.



KRUMM (Karl) est né à 1913 à GRÜNEN (Allemagne). Il est membre d'une famille allemande. Il débarqua à Anvers, quai du Roi, n° 30. Il survéva le naufrage de son navire.



2808

LUND (Arius) est né à RIBES (Espagne), le 15 avril 1910. Il est communiste et de nationalité suédoise. Il réside actuellement à Anvers, rue Gaudre, n° 1. Il est l'ami de la femme JASIRZEWSKI (Barbara), déjà citée.



LUKASZEWSKI (Johann) est né à BOLESLAWIEC (Pologne), le 27 avril 1910. Il exerce la métier de marin. Sa résidence actuelle est inconnue.



LUKASZEWSKI (Franz) est né à GELENKIRCHEN DURST (Allemagne), le 8 octobre 1913. Il est communiste et de nationalité allemande. Il demeure à Anvers, quai du Rhin, n° 36.



CS COPY

V-9-51

2809

**LEISSLER (Rudolf)** est né à TRIER-LÉTZ-DARMBURG (Allemagne), le 26 octobre 1902.  
de nationalité allemande. Il est officier et réside, rue Souchet, n° 10, à Arras.



**MASURAT (Georg)** est né à DANZIG (Allemagne), le 19 septembre 1910. Il est officier et exerce le métier de marin. Il demeure à Arras, place Foch, n° 3a.



**MILCZEWSKI (Henryk Andrzej)** est né à SMARDY (Pologne), le 2 novembre 1912.  
Il est de nationalité polono-allemande, sans profession. Célibataire, il réside à Arras, Zand, n° 9.



2810

**PIETZAK** (France) est né à BREMEN (Allemagne), le 5 février 1907. Il est officier et étudie à Anvers. Marché aux bestiaux, n° 21.



**RUTH** (Peter Karl) est né à KLEIN STEINHEIM (Allemagne), le 27 septembre 1907, de nationalité allemande. Il habite rue Saint-Laurent, n° 78, à Anvers.



RUTH Karl

**STERN** (Hans) est né à COLOGNE (Allemagne), le 5 janvier 1908. Il est officier et habite à La Haye, rue Goudoost, n° 17.



10

NEEDDOCK (Wim) est né à SCHIJNWIJSTER (Allemagne), le 6 avril 1921, de nationalité allemande. Il est officier et demeure à Anvers, rue des Bouchers, n° 3.



NEEDDOCK Wim

NEBO (André) est né à AMSTERDAM (Pays-Bas), le 9 juillet 1920. Il est officier et demeure à Anvers, rue de la Nation, n° 1. Il exploite la bar "Floride".



OMANUCK (Jan) est né à WILANOWOSTOCK (Pologne), le 10 juillet 1920, et demeure Anvers, rue des Bouchers, n° 7.



28 12

~~✓~~ STADTLÄNDER Max Mayer est né à RHEINBACH (Allemagne) le 5 juillet 1905. Il est marié avec OTILIE V. HEDINGER, et demeure à Anvers; Hotel Scala, rue Amaystraat, n° 10, exerçant le métier de marchand de fourrure.



~~✓~~ SIMON Joseph Nicolas May est né à DUDERKING (Luxembourg) le 20 octobre 1904. Il demeure à Anvers, Vieux Quai du Rhin, n° 31.

~~✓~~ SCHMIDT Robert Karl est né à ELBECK (Allemagne) le 27 janvier 1905. Il demeure à Anvers, quai du Rhin, n° 30.



~~✓~~ WÜNSCHE Wallen Paul est né à NIEDERBIEBERBACH le 10 décembre 1906. Il demeure à Anvers, quai du Rhin, n° 30.



2813

~~✓~~ WENKEBUS (Johann) est né à KAKELN (Allemagne). le 19 octobre 1898. Il demeure à Anvers, rue de la Chapelle-de-l'Erche, n° 36.



~~✓~~ LEHMANN (Kurt) est né à BARMEN (Allemagne). le 20 juillet 1906. Il demeure à Anvers, rue des Sœurs-Blanches, n° 20.

~~✓~~ LEHMANN (Werner) est né à BIECHUM (Allemagne). le 26 mai 1906. Il demeure à Anvers, Marché aux Bestiaux, n° 6.

2814

## Deuxième Organisation Terroriste

Le 15 octobre 1937, des fonctionnaires de la Douane belge, en surveillance à la frontière, près de Sinten Gent (Vilaine de Gand), arrêtent un messager, FEIJ (alias PBT ou Adrian) (voir la photo ci-dessous), et le 5 avril 1938 à FLAMENDE (Mayenne) au bateau où il cherchait à regagner clandestinement son pays.



À ce moment de son arrestation, FEIJ (Adrian-Johanna) fut trouvé porteur de 4 kilos de dynamite, qu'il tenait dissimulée dans un sac, sous sa chemise.  
(Ci-dessous la photographie du sac contenant l'explosif.)



28 15

2819



1. Un démontage préalable est fait à cette table en cours d'essai.

2. —

Le résultat de ces observations, PEL a été constaté dans le cas de plusieurs expériences à Rosendal, la nature de ces dernières étant assez différente. Ces dernières ont été réalisées dans des conditions de température et d'humidité très élevées, et il a été constaté que les résultats obtenus sont tout à fait différents de ceux obtenus dans les conditions normales.



1. Un démontage préalable est fait à cette table en cours d'essai.

2. —

**A) MESTEL** (Théophile-Marie-Alphonse), bâton du préfet, et le 24 avril 1945 à ANVERS, y demeurent, 24, rue de la Commune.

**B) VAN DER MEER** (Paul-François), né le 26 mai 1905 à ANVERS, débarqué à Anvers (Belgique) avec des cigares, à WILHELMI, porte d'Anvers.

**C) DE VRIES** (Augustine), né le 6 juillet 1905 à LIEGE, porte-bonheur, vivant avec le marié VAN DER MEER (Paul-François), née le 24 avril 1945 à Malines, habitation, 102, avenue d'Amérique à Anvers.

**D) VAN DER MEER** (Paulo-Auguste), né le 24 juillet 1925 à ANVERS, demeure à Anvers (Belgique), 204, le Bouvier, porte d'Anvers.

**E) MESTEL** (Théophile-Louis-Alphonse), né le 7 mai 1905 à ANVERS, y demeurent, 24, Lange-Vlaanderen.

Si les indications recueillies sur les noms VAN DER MEER (Paul) et VAN DER MEER (Paulo-Auguste), ne prouvent pas d'aucune manière que'ils peuvent être directement mêlés aux actes de sabotage qui sont l'objet de cette enquête, il convient cependant que ces deux personnes aient reçu au moins plusieurs fois des instructions communautaires.

**F) MESTEL** (Alphonse) est un officier communal qui ne connaît pas l'adresse de son frère pour recevoir de la correspondance. En effet, jusqu'en 1937, son frère n'a pas été titré l'attività de la police sur ses activités.

**G) MESTEL** (Augustine) a été le président d'un syndicat anarchiste en Belgique, mais a été, à une certaine époque, nommé toute autorité politique par ordre des Ministres de la Justice de ce pays. En 1928, il était à Berlin (Allemagne), président du Comité International Anarchiste. En 1938, il est revenu en Belgique.

Quant au nommé FEIJU (Adrian-Johannes), il fut rédacteur syndicaliste hollandais pour avoir adhéré au groupe d'opposition syndicale révolutionnaire (syndical communiste).

Le 11 mai 1931, il fut chef du Parti communiste hollandais, section : régime du Sud des Pays-Bas. En septembre 1931, il occupa les bureaux de nombreux de la section communiste de Rotterdam, et, le 1 octobre 1931, il devint membre du Comité Directeur du Syndicat Révolutionnaire de cette ville.

Le 5 avril 1931, en compagnie d'une vingtaine de communistes, FEIJU entra dans la bibliothèque occupée par le Comité Supérieur de Rotterdam.

Le 8 avril 1931, le Parti communiste hollandais destitué FEIJU de toutes ses fonctions au sein de l'organisation. En mars 1936, il venait avoir quinze, effectivement, le gouvernement communiste, alors qu'en fait, il fut déchu au vu de ses principales manœuvres.

L'individualité justificatrice de FEIJU :

1<sup>e</sup> le 13 janvier 1931, 3 mois de prison pour vol — Tribunal de Waterlooplein (Pays-Bas);

2<sup>e</sup> le 21 mai 1931, 3 mois de prison pour vol — Tribunal de Gent (Belgique);

3<sup>e</sup> le 11 mai 1931, 3 mois de prison pour détention d'engins explosifs — Cour d'appel de la Haye (Pays-Bas).

Le 1er septembre 1944 il a été condamné, par décret, à la mort de prison pour le Tribunal militaire et civil d'Anvers pour transport de guerre en tant que brigadier.

a

PP.TELS Alphonse a conservé une partie de l'onde de pouce de l'explosif à bord du bateau, emportant dans le port d'Anvers. Il faisait connaître certaines personnes du port, l'aideurs qu'il attirait à être avec lui en relation avec des personnes étrangères, pourtant, à leur demande, une carte à l'ordre de l'humidité, afin de pouvoir se renseigner sur un état de poussée destinée à la fabrication de bombes. PP.TELS prétend que, dans le système d'alimentage des engins préparés par lui, figuraient un petit tube en contre roullement de l'ordre suffisant.

b

PP.TELS est en rapport avec une femme qui avait en contact direct avec le Komiteen, et qui pourrait se nommer Mme HEDDA FREDERICKA, une autre personne. (Sur le plan photographie ci-dessous.)



A

Vers le fin de l'année 1944, PP.TELS présente à certains derniers un individu de nationalité hollandaise, qu'il décrit comme étant l'un des chefs de l'organisation à laquelle il appartient lui-même.

Ce ressortissant hollandais s'identifie avec le suivant :

b

**MICHAEL Joseph-Rambertin**, né le 3 mai 1895 à VILLEURBANNE, de nationalité hollandaise.



MICHAEL se rappelle que le fut pressenti par son frère pour faire de commerce des réseaux de télévision à bord de navires battant pavillon allemand alors en captivité, c'évidemment appartenant à des troupes qui avaient vaincu le parti anti-hollandais. Il conteste également qu'en cas de guerre contre l'A.S.S.R., l'interrogation de ces autres deux parties ne justifie pas.

28 18

Il devient alors qu'il se déroulent très vives querelles entre ces personnes qui démentraient ou bien étaient dans une opposition, ayant eu, par suite d'un changement de caractère, querelle de ces agents contre au final, pour ceux qui se sont engagés dans le parti communiste d'Allemagne, pour ceux qui se sont engagés dans le parti communiste d'Allemagne, déclarer, à l'aide de la balle de dynamite, le bureau "Blaauw", appartenant à la Résistance antinazie.

Les individus accusés par la police de l'espionnage sont :

HANSEN (Albert), né le 12 mai 1905 à FREUDENBAK (Düsseldorf).

CHRISTENSEN (Karl August Landwehr), né le 10 décembre 1905 à COPENHAGUE.

CHRISTENSEN (Kurt Petersen), né le 10 juillet 1905 à COPENHAGUE.

NIELSEN (Ole Christian Hjeltnes), né le 3 octobre 1907 à FREUDENBAK (Düsseldorf).

Le 8 septembre 1945, le Tribunal de Kielberg a prononcé les condamnations suivantes pour attentat contre des passants dans le port de Kielberg :

HANSEN, 3 ans et 6 mois de prison.

CHRISTENSEN (Karl August Landwehr), 3 ans et 6 mois de prison (il a été libéré le 24 avril 1950).

CHRISTENSEN (Kurt Petersen), 3 mois et 15 jours d'emprisonnement (il a été libéré le 24 décembre 1950).

NIELSEN, 3 mois d'emprisonnement (il a été libéré le 24 décembre 1950).

NIELSEN avait déjà été condamné en 1943 par le Tribunal de Kielberg (Rieden), à 3 mois de prison pour contrebande d'alcool, en 1945, par le Tribunal de Kielberg (Düsseldorf), à une amende de 1 000 couronnes, pour contrebande d'alcool.

Copie, photos des quatre individus dénommés :

HANSEN (Albert)

Siglement : un peu plus bas dans l'image - pris lors



2819

CHRISTENSEN (Karl Mogens Lundsgaard) (réalisateur, acteur, inventeur).  
Rigollement : 1 m. 80 — cheveux châtain — yeux bleus.



CHRISTENSEN (Niels Peter) (réalisateur, acteur, inventeur).  
Rigollement : 1 m. 65 — cheveux blond fourré — yeux bruns.



NIELSEN (réalisateur, acteur, inventeur).  
Rigollement : 1 m. 64 — cheveux gris — yeux bruns.



Le cours des conversations qu'il eut avec les deux hommes, NIELSEN et CHRISTENSEN, fut à un intervalle assez réellement court sur la façon de manipuler et de planter les engrangements, ainsi que sur les précautions à prendre pour éviter d'être découvert par le propriétaire. Si nécessaire l'assistance qu'il y a à posséder dans certains cas : la première chose à recevoir les in-

français d'après, le destinataire devait être cependant obligé pour accorder les postures d'autres versants. Il indique que les messages peuvent soit être écrits, soit avec des jeu de lettres — et dans ce cas, le texte apparaît au fond pour que le papier ou les étiquettes bûches recourent —, soit à l'aide d'un produit chimique, pour imprimer un message soit de cette façon le texte doit toujours être encliqueté ou bâtonné manuellement.

Le procédé de chiffrement utilisé par le groupement est le suivant:

Les membres de l'organisation sont en possession d'un livre de codes nommé *ABC* (A.B.C., intitulé « Toneelingang » — collection « A.B.C. » — Éditions Andréa Böhl, à Amsterdam).

Par l'intermédiaire de ces codes, chaque membre de plusieurs châtelaines, ou toutefois non. Il indique le pays du rédacteur à l'quelle il faut se référer. Ces livres contiennent pour la composition du texte à transmettre sont désignés par un groupe de deux chiffres, ainsi que la ligne dans laquelle elles ont été placées.



Exemple de la couverture du roman de Vicki Baum *ABC* — *Toneelingang* — *L'Amour du Tambour*, de la collection « A.B.C. », édité en Hollande, et qui servait de code à l'organisation *LAURENT* (1944).

Exemple du procédé de chiffrement utilisé par l'organisation à Angoulême appartenant à *LAURENT*:

Présumez que le code:

- |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 0 |
| A | B | C | D | E | F | G | H | I | J |
| K | L | M | N | O | P | Q | R | S | T |
| U | V | W | X | Y | Z |   |   |   |   |
- 1 ligne ..... les brevetières administratives.  
2 ligne ..... le dépôt de propriété des  
3 ..... bateaux sur des ports  
4 ..... une brise croire à l'abordage  
5 ..... de posséder également des  
6 ..... armes dans la ville d'Angoulême  
7 ..... certains de ces militaires  
8 ..... étaient venus en France.

... à la mort de son père, FRANCOIS

1. - un fils, qui se rappelle à la 1<sup>e</sup> ligne  
2. - un fils, dans laquelle il a été nommé  
3. - un fils, le 1<sup>er</sup> juillet 1941.  
4. - un fils, qui se rappelle à la fin de  
5. - un fils, que l'agent au 1<sup>er</sup> rang  
6. - un fils, dans la 2<sup>e</sup> ligne, et aussi de cette.

Il y a lieu de noter que si le chef-lieu utilise une empreinte entre 1 et 6, il est probable qu'il s'agit d'un.

Le HAVAS a été averti pour la dernière fois, à Anvers, le 1<sup>er</sup> septembre 1940, alors qu'il se trouvait dans un état de santé, l' "Alimenta", qui fut alors à l'insistance des gendarmes, et fut rapatrié pour l'entraînement. Sa résidence à Bruxelles fut annulée. Il fut reconduit par le police belge.

Le certificat DISTER (Anvers), où le 1<sup>er</sup> janvier 1941 à 10 heures 30, et dans une demeure, et devant le photographe, assent faire enterrer, au cours d'une cérémonie, que les rapatriés dans ces deux derniers cas, étaient escortés par la gendarmerie, et étaient passés tout d'abord en Belgique, puis à l'entraînement.



LISTER (Anvers) a été condamné, le 13 octobre 1940, par le Tribunal Correctionnel de Bruges, à :

1<sup>e</sup> un an de prison; 2<sup>e</sup> fois son frère d'armement ou 1 mois de prison, pour rébellion et deux ans de prison; 3<sup>e</sup> fois son frère d'armement ou 15 jours de prison, pour manœuvre de mort;

3<sup>e</sup> un mois de prison; 4<sup>e</sup> fois son frère d'armement ou 15 jours de prison, pour vol, port d'arme prohibé et prêts de leurs armes.

Ensuite, les autorités PIRONET (Anvers), où le 27 février 1940, à GROENLO, VAN GOGH (Anvers), où le 9 mai 1940, à ANTWERPEN (Anvers) obtinrent les photos



(graphiste), seront employés comme agents de liaison entre les différents membres du groupement.

✓  
L'opérateur, l'organisateur de sabotages à Anvers, est M. LAMBERT ou LAMBERTIN, né le 13 mai 1908 à LIEGE (Belgique), de nationalité belge, sans papiers, sans adresse connue, ayant été expulsé de Belgique il y a quelque temps.

M. LAMBERT est à la tête de l'organisation, avec, pour adjoint, ROCHAUP, de même origine, également ordonné par les ordres du Comité directeur.

✓  
M. PICTEELS (Anvers), né le 2 avril 1895 à FLUENENDEK, de nationalité belge, domicilié à Rotterdam, NL. Réserviste. C'est une arrestation qui révèle l'existence de



L'organisation de sabotage à Anvers il appartient.

✓  
M. PICTEELS (Anvers), né le 2 avril 1895 à FLUENENDEK, de nationalité belge, domicilié à Anvers.



✓  
M. PICTEELS (Brieghe-Mari-Eduard), Béguin de son nom, né le 13 avril 1895 à ANVERS, de nationalité belge, réserviste, 1er rang de la Chambre, à l'aggravant les fautes.

✓ ARNOLD (Arnold), né le 17 juillet 1905 à ROTTERDAM, de



nationalité hollandaise, domicilié à Rotterdam.

✓ JANSEN (Peter), né le 11 mars 1911 à ROTTERDAM, de nationalité hollandaise.



✓ PROOST (Johannes), né le 19 février 1891 à ROTTERDAM, Hollandais, de nationalité hollandaise, officier peintre, domicilié à Rotterdam, à Dreef.  
Voir photo page 31.

✓ SCHAEFER (Theodor Johannes), né le 14 avril 1894 à SIMEGEN, de nationalité



Hollandais, domicilié à Rotterdam, nr. Polderlaan

2824

**M. VAN DER BOONARD** (René), né le 11 mai 1918 à GRIMBERGEN, de nationalité



belge, démentant à Rotterdam

**M. VAN DALEN** (Jacques), né le 19 avril 1914 à TILBURGH-HAARLEM, de nationalité belge



belge, démentant à Dordrecht, Singel, nr. 289

**M. VAN OSCH** (Dick) (Gerrit), né le 20 juillet 1918 à AMSTERDAM, démentant à Dordrecht, Binnenstad, nr. 11. Voir photo page 18

**CONDUCTEURS** (René Willems), né le 20 janvier 1914 à YAMSEL, de nationalité



belge, démentant à Ypres, Rue des Scherbeaux, nr. 19

2825

1<sup>er</sup> VAN SCHAIK (Jan Ceesilia), né le 1<sup>er</sup> juillet 1910 à ROTTERDAM, y demeure  
Boyerlandstraat

2<sup>me</sup> VAN VRIESWIJK (Guillaume), né le 17 mai 1918 à ROTTERDAM, marié, de  
nationalité hollandaise, demeurant à Rotterdam, Vrijheidstraat, n° 117 b.

3<sup>me</sup> SODER (Gustav Adolf), né le 28 mai 1910 à FORS VERSAMMLUNG (Alvaberg),  
alias STEEN.

4<sup>me</sup> HJELMEN (Martin-Hanssen), alias Maria, né le 26 janvier 1910 à HERDLA (Nor-  
vège), de nationalité norvégienne, alias HULSEN, ayant résidé à Oslo. Son adresse actuelle  
est inconnue.

5<sup>me</sup> PETTERSEN (Rolf), alias FRANS, de nationalité norvégienne, sans autre précision.

6<sup>me</sup> SAERENS (Agnle Delphine), née le 15 novembre 1910 à ANVERS, de nationalité  
belge, domiciliée à Bruxelles-les-Autres, 22, rue de la Couronne, et maîtresse de  
PRATEL (Théophile).

Les membres de cette organisation appartiennent tous au parti communiste. Mais c'est  
en étudiant plus particulièrement la personnalité et les activités de son chef, Ernest  
LAMBERT, que les faits de l'association apparaissent sous leur jour le plus exact.  
Des renseignements recueillis sur lui, de source parfois sûre, il ressort que LAMBERT  
serait un agent d'espionnage aux ordres du Komintern.

Vers la fin du mois de juin 1939, une réunion qui groupait des espions et des agitateurs,  
et à laquelle LAMBERT aurait assisté, se serait tenue à Mouscron. Les directives suivantes auraient été communiquées aux agents qui participaient à cette réunion :

1<sup>er</sup> Aucun accord n'interviendrait entre la Russie et les puissances démocratiques;

2<sup>me</sup> Repose des relations cordiales entre les agents de Moscou et ceux de l'Allemagne;

3<sup>me</sup> En conséquence, tous les agents chargés de missions spéciales par le Komintern  
deverraient, dès qu'ils pourront rejoindre leur poste, se mettre à la disposition des chefs de  
l'espionnage allemand, dont les bureaux se trouvent situés dans les Ambassades, Com-  
sules et Légations d'Allemagne;

4<sup>me</sup> Enfin, et en ce qui concerne l'action internationale, tous les efforts devraient être  
répétés contre la France et l'Angleterre, déjouer sous l'appellation de « Démocraties  
Capitalistes ».

La mission de LAMBERT et du complot qu'il représente, aurait de commettre des  
actes criminels contre les flottes de commerce française et anglaise, ainsi que contre les  
navires marchands appartenant à des puissances neutres sympathisante pour la cause des Alliés.

LAMBERT serait chargé, en outre, et grâce aux complicités qu'il a pu se ménager  
dans les milieux maritimes de tous les pays, d'assurer le passage, vers différentes destinations,  
des agents à la solde de l'Allemagne.

Nous noterons, selon les mêmes informations, que les membres de l'organisation  
LAMBERT emploient habituellement, pour leurs déplacements, les bateaux norvégien, suédois ou finlandais.

Il apparaît donc comme très intéressant de contrôler et de surveiller, avec le plus  
grand soin, les équipages et passagers de ces navires, à l'entrée des ports qu'ils pour-  
ront effectuer dans les ports intermédiaires ou d'autre part.

D'autre part, LAMBERT aurait alors à faire débarquer en Andorre du Nord des  
agents dont la mission serait de déloger — par des actes de sabotage à bord des  
navires — l'éventuelle force armée de marchandise par les Etats-Unis à la France et à  
l'Angleterre.

OS COPY

7-4-5

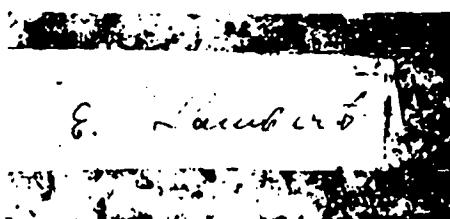
2826

LAMBERT (Ernest)

Signalement : 1 m 62 - tête carrée, nez large - yeux clairs - cheveux blancs - calvitie partielle



Signe particulier : Sillon du côté droit du visage à hauteur de la pommette.  
Specimen de signature



Empreintes

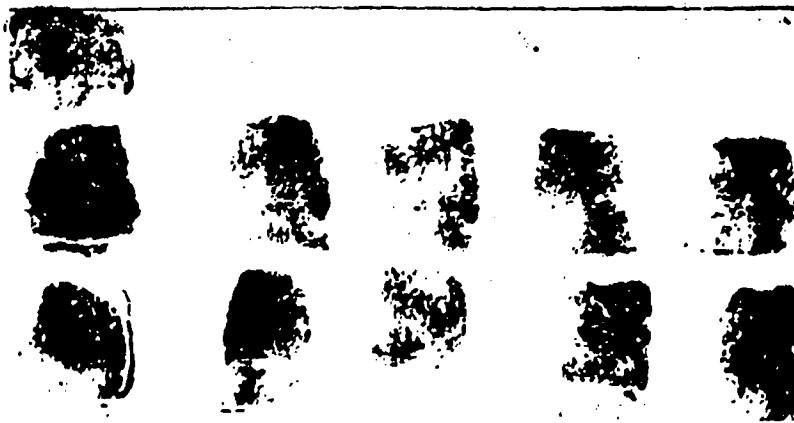
Réductrice

Rubber aquatique

Rubber solvétolique

Rubber émulsif

Sauveteur



2827

Le 15 octobre 1948, LAMBERT a été arrêté par la Police Judiciaire belge, pour infraction à expatriation du Royaume de Belgique. Le 16 octobre, il était placé sous mandat de dépôt et arrêté.

Au moment de son arrestation, LAMBERT a été trouvé porteur d'une valise d'argent nelle francs belges. Il n'a pas voulu indiquer son destinataire. Il a d'ailleurs refusé de répondre aux questions qui lui ont été posées.

Il était en possession d'un certificat d'identité qui lui avait été délivré, en 1949, à Vlissingen, par les autorités communales belges. Sur cette pièce figure l'État civil suisse.

LAMBERT (Ernest-Alexandre), né le 13 mars 1908 à RIGA (Lettonie), fils de David et de TILLER Mina, célibataire, de nationalité lettone, exerceait la profession de marchand.

LAMBERT aurait séjourné au Danemark, en Hollande et en France (sans preuve de dates ni de lieux).

Il a probablement arrivé récemment à Anvers, à bord d'un navire dont il s'est préoccupé à faire connaître le nom. Il avait également un passeport en livret de passeur émis au nom de LAMBERT (Ernest), né en 1908 à WALKHORN (Allemagne). Ce document lui aurait été délivré le 12 avril 1947, par les services du Commissariat Britannique d'Anvers, sous le n° 148792.

Le dernier voyage figurant sur ce livret de passeur, a été effectué par LAMBERT sur le cargo « Middlebrook Castle » (U.K.), en route de Liverpool — R.T. « App. ». LAMBERT a embarqué sur ce navire britannique, le 13 avril 1948, pour un voyage à destination du Costa Rica. Il a été débarqué au Havre, le 13 ou 14 juillet de la même année.

LAMBERT était également porteur d'un passeport qui lui aurait été délivré à Luxembourg, le 29 juillet 1948, par le « Russian Refugee Relief and Travelling Permit » (Comité des Secours aux Réfugiés Russes et Partis de Circulation), office de Luxembourg. Ce document est signé : P.P. Ernest GAVRIS, Alex. GAVRIS. Il porte les indications suivantes, rédigées en français et en russe :

« Passeport pour l'étranger n° 1113 — double exemplaire. Le porteur du présent Monsieur Ernest LAMBERT réside à l'étranger. »

« Ce passeport est délivré pour voyage librement à l'étranger pendant 5 ans. »

« Ce passeport a été délivré pour remplacer un passeport, en date du 14 mai 1948, perdu par le porteur. »

« Nat. env. LAMBERT (Ernest), Russ., né le 13 mars 1908 à CHILOE (Pérou).  
Adresse permanente : 17, Langensche, Hambourg (Allemagne). »

Les deux documents dont nous venons d'examiner les conditions d'existence, sont destinés à la sécurité intérieure du territoire. Leur présence — un marge profite de la ligne apparente de la politique extérieure — est de poursuivre les fins réelles de l'entité communautaire dans le monde.

Malgré ces nouvelles directives qu'elles sont en train d'agir, elles seraient toutefois en service de l'Allemagne, et leur rôle serait encore aux agents de cette-ci.

▲

2828

## Troisième Association Terroriste

Cependant, se superposant à ces deux premières organisations, un troisième groupement apparaît, plus fermé que les deux autres, et dont les possibilités sont encore assez mal définies. Par leur formation, ses objectifs sont évidemment des spécialistes ou même plus que les précédents, ce raison d'être, en tout cas, est le même. Et, si une telle action n'a pas été délimitée avec précision, il y a tout lieu de croire que, travaillant dans le même esprit, envisagent les mêmes buts et se servant des mêmes moyens, son œuvre va se conjuguer avec celle des groupes PFERD-RHEISSEMAN et LAMBERT-SCHAAP.

Notez cependant que plusieurs individus, signalés comme appartenant à cette association, tels que EGRI, LEHMANN, Kurt et LEHMANN, Werner, ainsi que MAIERHAT et PELIZAK figurent déjà comme complices de LAMBERT.

Pas plus que les deux autres, cette dernière organisation n'est composée de franc-tireurs, dépourvus de toute discipline. La documentation qui suit comprend une liste de cent individus, de nationalité étrangère, dont l'action criminelle paraît motivée par les mêmes buts que ceux poursuivis par les deux associations dont il vient d'être parlé.

LEHEN (Eduard Waldemar), né le 15 avril 1891 à JAMSA (Finlande), actuellement citoyen soviétique. Comme sous le pseudonyme PFERD.

KUNDITZ (Paul), né le 9 janvier 1891 à KASMOUDAB, gouvernement de Kouka, citoyen soviétique.

LAISSEN (Guillaume), né le 20 avril 1891 à ROTHAUSEN, citoyen du Reich.

MRAUN (Oskar), né le 28 septembre 1891 à DARMSTADT, Munich.

MUTHKE (Joseph), né le 5 avril 1891 à GRANITS, citoyen du Reich.

OLLEMERS (Ernst), né le 15 août 1891 à KORNBERG, en Prusse-Orientale.

ROTHMANN (Eduard), né le 13 décembre 1891 à WALDEIM, citoyen du Reich.

RULTS (Eduard), né le 13 mai 1891 à MANNHEIM, citoyen allemand.

SCHENKE (Adolf), né le 10 mars 1891 à NEIDAU, près de Danzig, citoyen allemand.

SPIES (Victor), né le 10 juillet 1891 à HAMBURG, citoyen du Reich.

STRA (Joseph), né le 10 novembre 1891 à VIENNE, ancien sujet austro-hongrois citoyen austro-hongrois.

WEINER (Axel), né le 10 février 1891 à DROHN, citoyen allemand.

WÜSTER (Heinrich), né le 17 février 1891 à FRANKFORT R. LE MAIN, citoyen du Reich.

- 36
14. WELSCH (Rodolphe), né le 3 septembre 1906 à STUTTGART, citoyen allemand.  
15. SCHUBERT (François), né le 20 mars 1893 à KETZELDORF, en Tchécoslovaquie.  
16. ROBERT (Christian), né le 16 septembre 1896 à STOLBERG, citoyen du Reich.  
17. VIETZUCHI (Emile), né le 9 mars 1895 à NEUROUX, citoyen allemand.  
18. WETZEL (Frédéric), né le 10 janvier 1893 à HOMERSALZ, citoyen du Reich.  
19. MAYER (Auguste), né le 9 juin 1898 à MUNICH, citoyen du Reich.  
20. ROSE (Albert), né le 5 novembre 1891 à HALIS-SUR-LA-SA (E.F.), citoyen du Reich.  
21. GLATZER (Willy), né le 1<sup>er</sup> janvier 1894 à HORAU, citoyen allemand.  
22. BÄNNIG (Guillaume), né le 18 mai 1894 à GENEVE (Suisse), citoyen allemand.  
23. PISCHEY (Willy), né le 1<sup>er</sup> novembre 1894 à BEAULIEU, citoyen du Reich.  
24. SWITALA (Stanislas), né le 6 octobre 1894 à KUGLIN, citoyen du Reich.  
25. ROTHE (Léon), né le 29 janvier 1894 à RZESZOW (Pologne), citoyen polonais.  
26. BAUMEISTER (Alfred), né le 16 novembre 1897 à PLAUEN (Allemagne).  
27. BLUME (François), né le 26 septembre 1906 à MANBOURG, Allemand.  
28. LENZ (Edgar), né le 27 avril 1901 à WEIL, Allemand.  
29. MERTENS (Frédéric) (sans autre précision d'état-civil et de nationalité).  
30. FESTHEL (Alfred), né le 4 décembre 1907 à BERLIN, nationalité allemande.  
31. THOMAS (Willy), né le 27 octobre 1903 à VOLPERSDORF, Allemand.  
32. REICHLIT (Hans), né le 1<sup>er</sup> octobre 1901 à AMBERG, Allemand.  
33. SCHILLING (Franz), né le 26 octobre 1901 à BERLIN, Allemand.  
34. WALLENDORF (Philippe), né le 4 décembre 1899 à WEINHEIM.  
35. DENZ (Albert), né le 16 décembre 1893 à HAGEN, Allemand.  
36. SCHERMUTH (Alois), né le 14 juillet 1903 à FRANCKORT-SUR-LE-MEIN, Allemand.  
37. ADOLPH (Alfred), né le 30 juillet 1898 à SONNENFELD, sans nationalité.  
38. PEUCHTSCHWANGER (François), né le 6 juillet 1903 à MUNICH, Allemand.  
39. RIESS (Erwin), né le 11 octobre 1901 à MANNHEIM, Allemand.  
40. MAROLIES (Rodolphe), né le 15 février 1894 à FANGHAU, apatride.  
41. KAISER (Willy), né le 15 novembre 1897 à OBERWIEDERSTETT, Allemand.  
42. DE GRAP (Joseph), né le 11 mai 1891 à NORDENHAM, Allemand.  
43. SCHMIDT (Georges), né le 16 décembre 1899 à INNSCHEFFELDEN, Allemand.

2830

44. LIEPPRE (Jean), né le 16 septembre 1907 à ROCKLITZ, Allemagne.
45. SCHLUPP (Gérald), né le 21 janvier 1909 à BRAUSHEIM, Allemagne.
46. POMPERNA (René), né le 19 novembre 1909 à ESSEN-SCHWONERDCK, Allemagne.  
Signalément : taille + m. 77, maigre, blanc — de structure facile — cheveux blonds — frappe par son attitude de tension — maigre — visage ovale.
47. HÄMER (Walter), né le 10 octobre 1909 à KLEINAU, Allemagne.
48. MARKER (Guillaume), né le 21 octobre 1909 à WILFELD, Allemagne.
49. KOWALSKI (Werner), né le 28 février 1909 à LUDENSCHIEDT, Allemagne.  
Signalément : taille + m. 70 à + m. 75 — marche également penché en avant — face rousse — jambes arquées.
50. LEISSIG (Herbert), né le 5 juillet 1909 à BREDE, Allemagne.
51. TEIBART (Guillaume), né le 8 août 1909 à DUSSELDORF, Allemagne.  
Signalément : taille + m. 85 — visage de moyenne dimension et pâle — cheveux blonds clairs — face grêle — porte des lunettes.
52. NIEBERGALL (Othon), né le 8 janvier 1909 à KUELL, sans nationalité.
53. BEM (Alfred), né le 15 février 1909 à LODZ (Pologne), citoyen polonais, porte les pseudonymes de : Adolphe STERERT, Grigore PEKANOWSKI, Adolphe SCHELLEY. Adolphe FREDY OBERLK. Son identité n'a pu être établie avec exactitude. Sa maîtresse est une Danseuse, HILDIGARDINE VOLBERTSEN, femme TINGSTRUP, née à Hambourg, le 15 octobre 1909.
54. BOCHOLDT (Richard), né le 18 février 1909 à HAMBURG, Allemagne. Béjourne à Aarhus (Danemark).
55. PITOMEN (Edo), né le 18 juin 1909 à AMSTERDAM, Hollande, habite Amsterdam, 81, Vondelstraat.  
Signalément : cheveux entièrement gris, coiffé en arrière — visage grêle — front haut — yeux bleu-gris — marche droit et paisiblement.
56. CARLSSON (Auguste), né le 13 septembre 1909 à STOCKHOLM, Suède, habite Stockholm, 44 B, Hogbergsgatan.
57. DAVIDOWSKI (Charles), né le 9 octobre 1909 à AZSTOWA, Allemagne. Se rendait suspect par ses diverses activités dans différents ports.
58. MABURAT (George), né le 19 mars 1910 à DANTZIG, citoyen de la ville libre. Ménage à Rotterdam et s'occupait surtout du transport des explosifs.
59. MIKITSCH (Jean), né le 6 décembre 1909 à GROHL, Autriche. Béjourne à Bruxelles.
60. PILZ (Richard), né le 31 août 1909 à BOTTWERK, Allemagne. Béjourne à Anvers, où en liaison avec un diamantaire, Isidor LIPSHUTZ, diamantaire à Anvers, rue de Belgique.  
Signalément : taille + m. 76 — épaulles larges — ce qui abîme. Ce dernier servait d'agent de la « Cagoule ».
61. STAACE (Otho), né le 18 juin 1909 à ECKENFORD, Allemagne. Béjourne à Rotterdam et à Anvers.
62. VOLLMERWEBER (Ernest), né le 29 octobre 1909 à HANNEVERSCHE-MORDEN, Allemagne. Nombre beaucoup d'activité en Suède et en Danemark. Est largement suspecté de servir certains groupes de terroristes dans les pays nordiques.

2831

- 30
41. BAAG (Dithmars), né le 5 novembre 1912 à HAMBURG (Allemagne) en Allemagne.
42. BERNHARDSEN (Djursdalenskov), né le 9 octobre 1912 à AMERIKAN.
43. BERTHEAS (Bertheas), né le 17 octobre 1912 à HAMBURG (Allemagne) en Allemagne à New York.
44. ATCHERANOW (ex-dicté manuscrit), né(jeune) à Leningrad.
45. BERNER (Berner), né le 6 avril 1912 à SINGEN (Allemagne), Né(jeune) à Görlitz.
46. DALOZEEEN (Liliane), ex-dicté manuscrit, personne sociale, habite Stockholm, Suède. François.
47. DAEME (ex-dicté manuscrit), habite Tuyves, St. Mandeville. Est membre ou membre du bureau d'Utrech.
48. DANGE (Mallin), né le 13 novembre 1912 à VARES, Allemagne, Né(jeune) à Utrecht.
49. DOER (Kurt-Wilhelm), né le 13 mai 1912 à KIEL (Allemagne).
50. DUGALVORDEN (Anne), né(e) en Norvège, habite Oslo.
51. EDEGENE (Edegene), né le 8 décembre 1912 à COPENHAGUE, Danemark, Né(jeune) au Danemark.
52. Van der BETTER (Herman), enfant de 37 ans, habite Antwerpen, une Belgique-occupée.
53. JAHN ou JENSEN, f., ex-dicté manuscrit.
54. KNUPPSEN (Knuksen), né le 9 avril 1912 à HAMBURG.
55. BRAUSE (Brause), né le 13 juillet 1912 à HAMBURG, Allemagne.
56. LEHMANN (Lehm), né le 20 août 1912 à HAMBURG, Allemagne.
57. LEHMANN (Werner), né le 22 mai 1912 à HAMBURG, Allemagne, Né(jeune) en Allemagne.
58. MATZAT (Matzat), ex-dicté manuscrit.
59. MOLLESEN (Morn-Løg), Danemark, habite Vejle (Danemark), Helsingør.
60. PETER (Peter), né le 14 septembre 1912 à HAMBURG, Né(jeune) à Copenhagen.
61. PIETRAK (Pietrak), né le 5 mars 1912 à BREMEN, Allemagne, habite soit en Italie soit en France.
62. PRASS (Prass), né le 20 août 1912 à HAMBURG, Allemagne, Né(jeune) en Danemark.
63. PUBLICE (Publice), né le 16 juillet 1912 à STUTTGART, Allemagne, Né(jeune) à Vejle (Danemark), f. non dégagée.
64. Von PUTTBROCK (Puttbrock), belge, habite Antwerpen, Belgique, habite également dans une organisation terroriste.

2832

- 29
- M. RUYTER (Amst), né le 25 décembre 1879 à EEM (Hollande), Hollandois.  
M. DEOTARER (Wolfs), né le 17 octobre 1885 à MULHOUSE (Allemagne), Allemand.  
M. BONNERTFIELD (L.), Haberlin Van Heng, 3, Grotzenstrasse  
M. TROSEN (Amst), né le 15 janvier 1888 à TOSCANA, Allemand. S'occupait actuellement dans les pays scandinaves.  
M. VERMEEST (ex-président manager)  
M. WALLIN (électricien). Présent Suédois. Habite Stockholm.  
M. WARENCE (Allemand), né le 10 mai 1885 à HAMBURG, Allemand. Habite Von Bock, près de Copenhague, dans le Danemark.  
M. WEISCHNEIDER et M. WOSCHEIDER (Allemand), né le 15 ou 16 mai 1888 à MÜNSTER, Habite Düsseldorf.  
M. WOLTERS (ex-président manager) son épouse. S'occupent en Suède.  
M. WERREN (Suédois), né le 10 mai 1885 à MINDEBAPPLE. S'occupent en Suède.  
M. LOSAUS (Allemand), né le 29 juillet 1885 à WIESBADEN. S'occupent en Suède.  
M. MÜLLER (Allemand), né le 15 décembre 1885 à FRANZENBURG, Allemand.  
M. BREWET (Amst), né le 5 décembre 1885 à BARVENS, Allemand.

2833

## Conclusion

La décision, prise par les Etats-Unis le 3 novembre 1939, de lever l'embargo sur le commerce avec les belligérants, va provoquer un regain de l'activité terroristes contre les navires marchands anglais et français. Les agents communistes, très nombreux notamment dans les ports du Maroc, envoient des offerts du KOMINTERNA pour se propagande dans le pays. On voit des offerts du KOMINTERNA pour déorganiser les services de renseignement, d'armes et de munitions, des ports de l'Amérique du Nord à destination des pays alliés.

En conséquence, il importe de rendre plus rigoureuses les mesures de surveillance à bord de nos navires marchands, de contrôler sévèrement les bâtimens appartenant à des pays neutres, comme la Norvège, la Finlande ou la Lettonie, que les terroristes — sous l'œil ou — utilisent pour leurs déplacements, comme il est nécessaire d'interdire l'accès de notre territoire aux individus affiliés aux organisations dont nous venons d'exposer l'activité.

Sous que la relation de cause à effet nous parfaitement formelle, nous devons pour terminer un extrait de la presse partisane, du 6 novembre 1939, paru sous le titre :

### «Quand les Navires sautent»

- Un navire danois de 11 000 tonnes, le «Canada», assiste à la suite d'une explosion.
- Explosion mystérieuse, déclare le capitaine.
- A vingt-quatre heures d'intervalle, deux explosions, dont les causes demeurent encore inconnues, envoient par le fond un vapeur grec chargé de bét, le «Nicolae-Mirzatic».
- Les neutres s'inquiètent devant ce résultat rapide.
- Quel préjudice à ce jour n'a été fait, parce qu'il ne possède pas la moitié des mors,
- à faire sauter les navires, selon nos amis?
- La réponse ne fait de doute pour personne.

## **APPENDICE**

---

Nous présentons ici quelques-unes des engins explosifs découverts dans le courant des dernières années. On remarquera qu'ils sont toujours ingénierement dissimulés sous divers aspects, et qu'ils affectent la forme d'objets dont la présence est toujours plausible dans les endroits où ils doivent être utilisés.

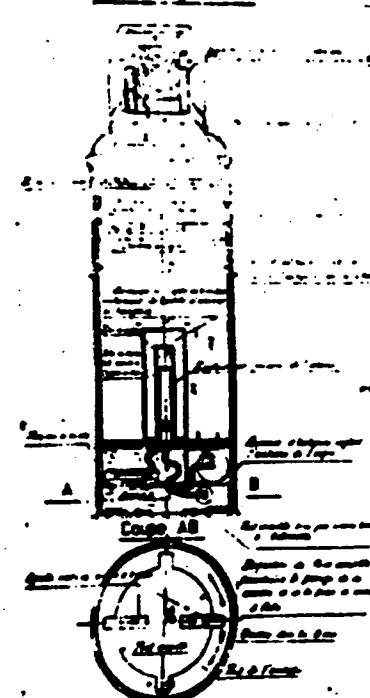
---

BOUTEILLE THERMOS EXPLOSIVE

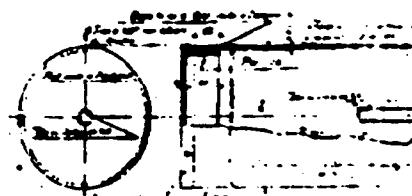
ECHALLE. M.

Détail du Mouvement de l'imp

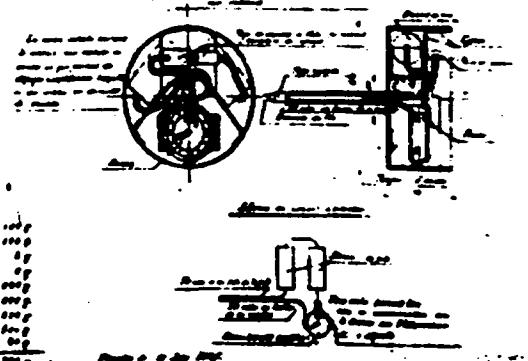
Coupe longitudinale



Aspects extérieurs de l'imp



Détail du Mouvement d'horlogerie



9 E 8 2



Deux bombes ont été découvertes dans la rivière le 10 juillet à Papeete, îles Marquises. Ces engins, possédant une forme de balles de caillat, peuvent être chargés de 1 kg d'explosif ou d'amiante.

(Voir complément au bas de la page suivante.)

2837



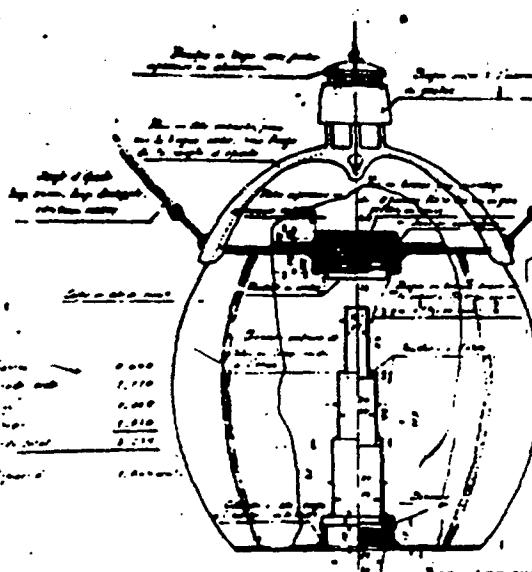
Le 25 mai 1938, on découvrait à la gare du P. L. M., à Paris, dans une valise mise au rebut, cinq engins explosifs non amorcés, composés par des bouteilles « UHLMIC », de grandeurs différentes.

La valise avait été enregistrée à Grenoble le 30 décembre 1937.

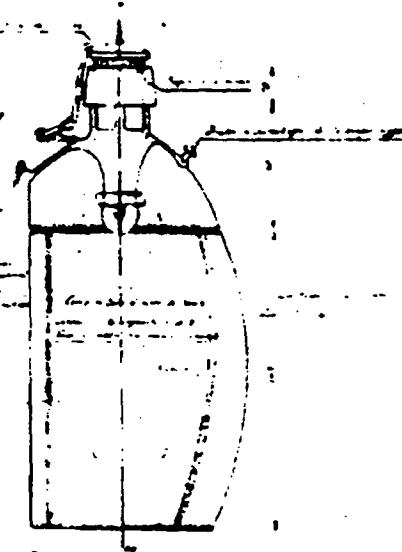
L'expéditeur ne peut être identifié.  
(Voir schéma à la page suivante.)

2838

ELEVATION



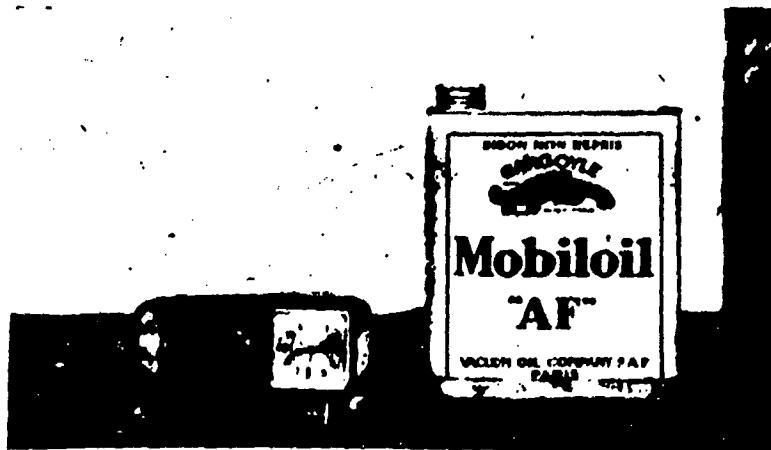
Vue de PROFIL



9 E 82



Cette chauffette en laiton, à double fond — avec dispositif d'ouverture et pile électrique —, constitue une boîte à retardement d'explosif inoffensif. Elle a été découverte, le 10 novembre 1952, au cours d'une perquisition faite par la Sécurité Nationale, dans une pension de famille, 37, rue Rihour, à Paris.



Bidon d'huile « MOBIL OIL » à double fond, munie d'un dispositif d'ouverture et pile électrique, constituant un boîte à retardement d'explosif inoffensif.  
Cet engin a été découvert, le 10 novembre 1952, au cours d'une perquisition faite par la Sécurité Nationale, dans une pension de famille, 37, rue Rihour, à Paris.

18 MAR 53  
84-5

DS COPY

2840